

ENGAGEMENT N° 5

**Référence :** E-5 (UC), Notes sténographiques du 8 septembre 2011, volume 2, page 141

**Demande :** « Vérifier si Gaz Métro vérifie auprès d'un occupant qui quitte un local le nom du propriétaire et les coordonnées du propriétaire du local. »

**Réponse :**

Au moment de souscrire à cet engagement, Gaz Métro ne vérifiait pas systématiquement le nom et les coordonnées du propriétaire auprès d'un occupant locataire qui avisait Gaz Métro qu'il quittait un local. Cependant cette vérification sera dorénavant effectuée.

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3752-2011
DÉPOSÉE EN AUDIENCE Phox 2
Date: 12/Sept 2011
Pièces n°: B-268